

<http://www.snetap-fsu.fr/Petition-reforme-enseignants-CFA.html>



Pétition réforme enseignants

CFA-CFPPA

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -

Date de mise en ligne : jeudi 2 mars 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Pétition papier](#) à retourner pour le : **Lundi 13 mars**

- par courrier à la Permanence du SNETAP 251, rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15
- ou par courriel (scan) sur <mailto:snetap@snetap-fsu.fr>

[CGT](#) AGRI - [FO](#) EA - SNETAP-[FSU](#) - [SUD](#) RT

- La re forme du statut des enseignants - Quels enjeux pour les agents des CFAA/[CFPPA](#) ?

Lettre-pétition des enseignants de [CFA](#)-CFPPA au Ministre de l'Agriculture
Monsieur le Ministre,

Nous, enseignants exerçant en CFA-CFPPA, contractuels comme titulaires, considérons que la réforme mal engagée des obligations de service des enseignants nous concerne aussi, et en ce sens nous entendons par la présente lettre-pétition que vous en preniez acte !

Ainsi, le chantier sur les obligations de service des enseignants ouvert en 2015 arrive à son terme pour une application à la rentrée de septembre 2017.

Malgré des avancées dans le projet de décret qui reconnaissent les spécificités des disciplines [ESC](#), DOC, TIM, **le dispositif de pondération des heures va pénaliser des milliers d'enseignants.**

De l'aveu même de la [DGER](#), c'est au moins **500 d'entre eux qui vont devoir avoir à effectuer plus de 0,5 heure hebdomadaire sans salaire complémentaire, soit l'équivalent d'une semaine par an non payée !**

Pour nous, enseignants de CFA-CFPPA, il y aura aussi des conséquences et celles-ci iront de la même manière dans le sens d'une dégradation de nos conditions de travail, voire d'emplois..

Prenons le sujet par le menu :

- en l'état des reculs annoncés pour certains, **des enseignants des lycées risquent de devoir compléter leur service en CFAA/CFPPA, avec pour conséquence directe la baisse de quotités de contrats pour les agents contractuels des centres ;**

Pétition réforme enseignants CFA-CFPPA

- pour les enseignants en emplois gagés s'ils intègrent le lycée, ils seront exposés aux mêmes effets néfastes ;
- il en ira de même pour les agents de précarisés et titularisés en lycée - sachant que l'on nous refuse depuis le plan Sauvadet la possibilité d'être de précarisés dans nos centres de formation...
- enfin, nous ne minorons pas à terme les incidences sur la déclinisation de ces nouveaux statuts dans nos services en CFA-CFPPA à travers le protocole de gestion des agents contractuels des centres !

Face aux risques de baisse de nos quotités de temps de travail, de non renouvellement de contrats, de multiplication de changements entre les centres, voire de licenciements..., **nous, personnels enseignants des CFA-CFPPA, vous demandons, Monsieur le Ministre, que ce chantier des obligations de service soit revu, afin qu'aucun enseignant de l'Enseignement Agricole Public ne fasse les frais d'une réforme qui doit à l'origine concourir à améliorer les conditions de travail de tous !**

Imprimer la [Pétition papier](#)

Vous pouvez choisir de signer la pétition en ligne :